

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**Séance du **17 octobre 2013**

Nombre de conseillers

- en exercice	10
- présents	9
- votants	10
- absents	1
- exclus	0

L'an deux mille treize, le 17 octobre à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Mr GALY Henri.

Etaient présents : MM.

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, Absente excusée : Madame LOMBARD Françoise (procuration Mr BRUNA Roger)

Date de convocation :

11 octobre 2013

Date d'affichage :

M. me STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

CONSOLIDATION
PRET N° T1NJ9LO11PR

Monsieur le Maire propose de consolider le prêt n° T1NJ9LO11PR venant à échéance le 20 novembre 2013.

Monsieur le Maire sollicite donc l'autorisation du Conseil Municipal de consolider ce prêt auprès du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- montant : 23 373.63 €
- durée : 5 ans
- périodicité annuelle
- taux d'intérêt fixe : 2.45 %
- échéances constantes : 5 023.86 €
- coût total du crédit : 1 745.68 €.
- frais de dossier : 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser cette opération auprès du Crédit Agricole,
- de l'autoriser à signer tous les documents s'y afférant,
- de s'engager à créer les ressources nécessaires au remboursement.

Vote: Pour : 9 Abstention : 1 Contre : 0

SOUS-PREFECTURE

21 OCT. 2013

SAINT-GAUDENS

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture de Haute-Garonne
le et publication ou
notification du



Le Maire,

Signature

COMMUNE
BARBAZAN

Délibération du conseil Municipal du 17 octobre 2013

Suite

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.



Le Maire,

Signature